



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020

*Le Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey siège en séance ordinaire ce 4 mai 2020, à 19 h 35, par voie de visioconférence et par téléphone, en huis clos selon l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril 2020. Aussi, l'intégralité de la réunion sera enregistrée et diffusée sur notre site WEB de la Municipalité : [www.saintfelixdekingsey.ca](http://www.saintfelixdekingsey.ca)*

*Les questions des citoyens et citoyennes peuvent nous être acheminées par courrier électronique à l'adresse suivante : [direction.generale@saintfelixdekingsey.ca](mailto:direction.generale@saintfelixdekingsey.ca) ou par téléphone au 819 848-2321 poste 111.*

#### **Sont présents à cette visioconférence et téléphonique :**

Madame la mairesse, Thérèse Francoeur, préside cette séance en téléphonie et en visioconférence.

#### **Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :**

M. Éric Provencher - siège n° 1	présence en visioconférence
M. Douglas Beard - siège n° 2	présence téléphonique
M. Simon Lauzière - siège n° 3	présence en visioconférence
Mme Suzanne Dandurand - siège n° 5	présence en visioconférence
M. Jean-François De Plaen - siège n° 6	présence en visioconférence

Est absent : M. Christian Girardin - siège n° 4

#### **Assiste également à la séance, par visioconférence :**

Mme Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est déclarée ouverte à 19 h 35.

#### **511-05-2020 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur **ÉRIC PROVENCHER**  
Appuyé par madame **SUZANNE DANDURAND**

Résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Le varia demeure ouvert

1. **OUVERTURE DE LA SESSION**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020
  - 3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2020
  - 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2020
4. **COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES**
  - 4.1 MRC DE DRUMMOND RÈGLEMENT MRC-884 CRÉANT ET DÉSIGNANT L'EMPLACEMENT DU PARC RÉGIONAL DE LA FORÊT DRUMMOND
  - 4.2 MRC DE DRUMMOND RÈGLEMENT MRC-885 INTITULÉ RÈGLEMENT RÉGIONAL RELATIF AU CONTRÔLE DU DÉBOISEMENT
  - 4.3 CONTRÔLE DES ACCÈS DANS LES HLM



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

- 5. ADMINISTRATION ET FINANCES**
- 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS D'AVRIL 2020
- 5.2 **ADOPTION DU** PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE AIRRL 2017 QUI DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AU MAMH POUR APPROBATION
- 5.3 TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL INC. / SAUVEGARDE JOURNALIÈRE
- 5.4 PMA ASSURANCE INC. / CYBER-RISQUES
- 5.5 RETOUR AU TRAVAIL DE L'EMPLOYÉ MICHEL MOORE LE 20 AVRIL 2020 / VOIRIE
- 5.6 RETOUR AU TRAVAIL DE L'EMPLOYÉ HÉLÈNE MÉNARD LE 27 AVRIL 2020 / INSPECTRICE
- 5.7 RETOUR AU TRAVAIL DE L'EMPLOYÉ SARAH BOIVIN LE 27 AVRIL 2020/ RÉCEPTIONNISTE
- 5.8 CONTRAT DE TRAVAIL DE CAROLE PIGEON, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
- 5.9 \*TAUX D'INTÉRÊTS DES COMPTES DE TAXES SUSPENDUS
- 5.10 \*MOTION / TARIFICATION POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 6.1 RAPPORT DU SERVICE D'INCENDIES
- 7. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE**
- 7.1 RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
- 7.2 DEMANDE DE TRAVAUX DOMAINE FORCIER – 109 LAMOUREUX
- 7.3 DEMANDE DE TRAVAUX DOMAINE FORCIER – 130 6<sup>E</sup> AVENUE
- 7.4 \*DEMANDE DE TRAVAUX AU DOMAINE FORCIER – 114 RUE MOREL
- 7.5 \*NIVELAGE DES CHEMINS / SOUMISSIONS DÉPOSÉES
- 8. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8.1 RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE
- 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
- 9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT
- 9.2 **MOTION** PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 546-1 PLAN D'URBANISME
- 9.3 **MOTION** PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 547-10 ZONAGE
- 9.4 **MOTION** PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 548-1 LOTISSEMENT
- 9.5 **MOTION** PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 549-1 CONSTRUCTION
- 9.6 **MOTION** PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 550-1 PERMIS ET CERTIFICAT
- 9.7 **MOTION** PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 579-1 CONDITION ÉMISSION PERMIS CONSTRUCTION
- 9.8 **MOTION** PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 581-1 PIIA
- 10. LOISIRS ET CULTURE**
- 10.1 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE. CAUSE COVID-19
- 10.2 DON AUX PETITES BOITES À LUNCH
- 10.3 DÉPÔT D'UNE PUBLICATION / BOURSE DU CÉGEP DE DRUMMONDVILLE
- 11. SUJETS DIVERS / VARIA**
- 11.1 PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE LE 8 JUIN 2020 À 19 H 30
- 11.2 OFFICE D'HABITATION DRUMMOND / PRÉPARATION À LA CRISE DU LOGEMENT
- 12. RAPPORT DES ÉLUS**
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

512-05-2020 3.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020**

Il est proposé par madame **SUZANNE DANDURAND**  
Appuyé par monsieur **ÉRIC PROVENCHER**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 6 avril 2020, tel que rédigé.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### Adoptée

**513-05-2020 3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 16 AVRIL 2020**

Il est proposé par monsieur **SIMON LAUZIÈRE**  
Appuyé par monsieur **JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 16 avril 2020, tel que rédigé.

### Adoptée

**514-05-2020 3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 27 AVRIL 2020**

Il est proposé par monsieur **ÉRIC PROVENCHER**  
Appuyé par madame **SUZANNE DANDURAND**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 27 avril 2020, tel que rédigé.

### Adoptée

#### **4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE**

**4.1 MRC DE DRUMMOND RÈGLEMENT MRC – 884 CRÉANT ET  
DÉSIGNANT L'EMPLACEMENT DU PARC RÉGIONAL DE LA FORÊT  
DRUMMOND**

La directrice générale / secrétaire trésorière, dépose devant Conseil le document. La mairesse dépose et explique ledit document à la séance.

**4.2 MRC DE DRUMMOND RÈGLEMENT MRC – 885 INTITULÉ RÈGLEMENT  
RÉGIONAL RELATIF AU CONTRÔLE DU DÉBOISEMENT**

La directrice générale / secrétaire trésorière, dépose devant Conseil le document. La mairesse dépose et explique ledit document à la séance.

**4.3 CONTRÔLE DES ACCÈS DANS LES HLM**

La directrice générale / secrétaire trésorière, dépose devant Conseil le document. La mairesse dépose et explique ledit document à la séance.

#### **5. ADMINISTRATION ET FINANCES**

**515-05-2020 5.1. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS  
POUR AVRIL 2020.**

Il est proposé par monsieur **ÉRIC PROVENCHER**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Appuyé par monsieur **SIMON LAUZIÈRE**

<b>Revenus</b>	<b>115 075,17 \$</b>
Taxes 2019	5 438,90 \$
Taxes 2020	48 335,89 \$
Subvention amélioration réseau routier	6 000,00 \$
Subvention bibliothèque	22 758,00 \$
Déneigement additionnel	6 500,00 \$
Mutations immobilières	868,89 \$
Entraide incendie	6 553,92 \$
Remboursement TVQ	18 369,37 \$
Revenus divers	5,00 \$
Revenus d'intérêts	245,20 \$
<b>Dépenses</b>	<b>330 590,70 \$</b>
Rémunération régulière	11 465,19 \$
Rémunération incendie	4 864,04 \$
Factures incompressibles (déjà payées)	211 263,63 \$
Factures à payer	102 997,84 \$

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois d'avril 2020, soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière, soit accepté tel que lu et présenté et qu'elle soit autorisée à payer lesdites dépenses.

### Adoptée

#### 516-05-2020 5.2. **ADOPTION DU PROJET DU RÈGLEMENT N°616 D'EMPRUNT DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE AIRRL 2017 QUI DOIT ÊTRE DÉPOSÉ AU MAMH POUR APPROBATION**

Projet de règlement d'emprunt n° 616 pour la réfection du réseau routier des travaux à effectuer sur le territoire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey pour l'année 2020 (par le programme AIRRL 2017-374).

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement est donné lors de la séance extraordinaire du Conseil ce 27 avril 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

**ATTENDU QUE** la pandémie touchant le Québec de la Covid-19 et la demande de distanciation sociale, fait en sorte que les documents du présent règlement ont été déposés chez chacun des conseillers et mairesse siégeant en visioconférence, 72 heures avant le 27 avril 2020, c'est-à-dire le 23 avril 2020 17 h précisément;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu la confirmation de la subvention du programme d'accélération des investissements sur le réseau routier (AIRRL 2017-374) pour un montant de 307 502,28 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une partie provenant du programme AIRRL 2017-374 le 29 avril 2020, d'un montant de 276 752 \$ équivalent à 90 % des sommes promises;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité recevra, après reddition des comptes, le reste de la subvention, c'est-à-dire 10% retenue pour un montant promis de 30 750 \$ par le programme AIRRL 2017-374;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit pourvoir à sa partie des dépenses d'une valeur de 307 502,28 \$ qu'elle doit assumer par un emprunt en plus des intérêts, qui y seront ajoutés et majorés de plus 10% à l'emprunt prévu, en tenant compte des frais de financement temporaire et d'émission de titres tel qu'autorisé par l'article



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1093.1 du Code municipal et de la somme retenue par le ministère d'un montant de 30 750 \$, équivalent à la retenue de 10% qui sera libérée 30 jours après la reddition des comptes;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité était en attente depuis 2017 d'une confirmation d'acceptation au programme AIRRL de 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement ne requiert que l'approbation du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH) en vertu de l'article 1093.1 du Code municipal;

**CONSIDÉRANT QU'UN** avis de motion a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du 27 avril 2020 par monsieur **SIMON LAUZIÈRE**;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur **ÉRIC PROVENCHER**

Appuyé par madame **SUZANNE DANDURAND**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents que le règlement suivant soit adopté :

### **ARTICLE 1. PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

### **ARTICLE 2. TRAVAUX DÉCRÉTÉS**

Le Conseil est autorisé à effectuer les travaux sur le réseau routier, déposés dans le cadre du programme AIRRL 2017-374, préparés par monsieur Luis Bérubé, directeur général en date du 21 juillet 2017, au montant de 650 922 \$ et rectifié par monsieur Bruno Gamache, directeur des travaux publics le 7 mai 2019, au montant de 590 572 \$ incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par monsieur Bruno Gamache, dont les soumissions d'Excavations Yvon Houle et Pavages Drummond, lesquelles font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

### **ARTICLE 3. AUTORISATION À DÉPENSER**

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 615 004 \$ pour les fins du présent règlement. Considérant qu'une lettre, datée du 20 mars 2020 du programme AIRRL, accorde un montant de 50 % de la dépense soit, 307 502 \$.

### **ARTICLE 4. EMPRUNT**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 400 000 \$, incluant le financement temporaire et les frais d'émission de l'emprunt en conformité à l'article 1093.1 du Code municipal, sur une période de cinq (5) ans.

### **ARTICLE 5. SOLDE DES DÉPENSES**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposée et il sera prélevée, annuellement, durant le terme de



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

### ARTICLE 6. MONTANT EXCÉDENTAIRE

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

### ARTICLE 7. APPROPRIATION ANNUELLE DES SUBVENTIONS

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le Conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

La Municipalité pourvoira, durant le terme de l'emprunt, aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, en appropriant la subvention du programme AIRRL 2017-374 identifiée en Annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante.

Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement;

### ARTICLE 8.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

#### Adoptée

#### 517-05-2020 5.3. TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL INC. / SAUVEGARDE JOURNALIÈRE

Il est proposé par monsieur **SIMON LAUZIÈRE**  
Appuyé par monsieur **ÉRIC PROVENCHER**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QU'UNE** sauvegarde journalière, de notre serveur et des annexes, sera faite par Tech-Nic Réseau Conseil Inc., à compter du 5 mai 2020, au coût mensuel de 23 \$ plus les taxes applicables et selon la soumission numéro 2747 en date du 14 avril 2020.

#### Adoptée



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### **518-05-2020 5.4. PMA ASSURANCE INC. / CYBERRISQUES**

**ATTENDU QUE** madame Thérèse Francoeur, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière ont informé les membres du Conseil de l'importance et la nécessité de prendre une assurance des cyber-risques, étant donné les nombreuses applications qui favorisent des voies d'accès à nos logiciels et serveurs et ce, malgré les protections en place;

Il est proposé par monsieur **DOUGLAS BEARD**  
Appuyé par monsieur **JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN**

Et résolu à la majorité des conseillers présents,

**QUE** l'offre d'assurance de service concernant les cyber-risques de PMA Assurance au coût annuel de 1,000 \$ soit accepté.

**Adoptée**

### **519-05-2020 5.5. RETOUR AU TRAVAIL DE L'EMPLOYÉ MICHEL MOORE / VOIRIE**

Il est proposé par monsieur **ÉRIC PROVENCHER**  
Appuyé par madame **SUZANNE DANDURAND**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** le retour au travail en date du 20 avril 2020 de monsieur Michel Moore au poste d'aide à la voirie saisonnier, est accepté par les membres du Conseil.

**Adoptée**

### **520-05-2020 5.6. RETOUR AU TRAVAIL DE L'EMPLOYÉ HÉLÈNE MÉNARD / INSPECTRICE**

Il est proposé par monsieur **SIMON LAUZIÈRE**  
Appuyé par monsieur **JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** le retour au travail en date du 27 avril 2020 de madame Hélène Ménard au poste d'inspectrice, est accepté par les membres du Conseil.

**Adoptée**

### **521-05-2020 5.7. RETOUR AU TRAVAIL DE L'EMPLOYÉ SARAH BOIVIN / RÉCEPTIONNISTE**

Il est proposé par madame **SUZANNE DANDURAND**  
Appuyé par monsieur **JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** le retour au travail en date du 27 avril 2020 de madame Sarah Boivin au poste de secrétaire-réceptionniste, est accepté par les membres du Conseil.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### Adoptée

#### 522-05-2020 5.8. **CONTRAT DE TRAVAIL DE CAROLE PIGEON, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite offrir une rémunération salariale concurrentielle à la personne occupant le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière;

**ATTENDU QUE** selon les politiques internes de la Municipalité concernant la rémunération, il y a lieu de tenir compte de l'expérience et des connaissances de madame Pigeon;

Il est proposé par **DOUGLAS BEARD**  
Appuyé par monsieur **JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** le salaire de madame Carole Pigeon soit de 34 \$/l'heure et ce rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2020;

**QUE** les détails de l'entente entre La Municipalité et madame Pigeon soient énoncés dans un contrat de travail.

### Adoptée

#### 523-05-2020 5.9. **TAUX D'INTÉRÊTS DES COMPTES DE TAXES SUSPENDUS**

**ENTENDU QUE** la pandémie concernant la COVID-19 permet maintenant le retour de certaines entreprises à ouvrir et donc de reprendre les activités financières;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité avait levé les intérêts pendant l'arrêt obligatoire des gens au travail et que le retour a été prononcé pour le 4 mai et 11 mai prochain;

Il est proposé par madame **SUZANNE DANDURAND**  
Appuyé par monsieur **SIMON LAUZIÈRE**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** l'exemption des d'intérêts à zéro pourcent, du règlement 612-1 de taxation 2020, soit maintenue jusqu'au 7 juillet prochain, date à laquelle le Conseil se penchera de nouveau sur la situation exceptionnelle de la levée des intérêts à la taxation foncière.

### Adoptée





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### 524-05-2020 5.10. MOTION / TARIFICATION POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

**ENTENDU QUE** le règlement 612-1 prévoit une tarification facturée non pas sur le compte de taxation annuel mais par une facturation individuelle et selon le cas;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût obtenu par soumission pour l'année 2020 dépasse largement le coût inscrit au règlement 612-1;

Un avis de Motion est déposé par monsieur **ÉRIC PROVENCHER**

Appuyé par madame **SUZANNE DANDURAND**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** lors de la prochaine réunion du Conseil, cet avis de motion sera déposé pour adoption;

**QUE** le règlement 612-1 au point 7.6 "Taux de compensation pour les services – Vidange des boues de fosses septiques, soit amendé;

**QUE** les coûts devront se lire comme suit :

- Vidange sélective 173.52 \$ au lieu de 157.67 \$
- Vidange totale 252.20 \$ au lieu de 211.37 \$
- Vidange en urgence 282.67 \$
- Toutes vidanges au-delà du 31 octobre 2020, excluant la vidange d'une fosse de plus de 2000 gallons, seront facturées au coût de 282.67 \$;

**QUE** la vidange d'une fosse de plus de 2000 gallons et/ou en urgence demeure le même qu'au règlement 612-1 pour l'année 2020;

**QUE** les travaux de mesurage et de vidange débutent aussitôt que possible aux tarifs modifiés;

**Adoptée**

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 6.1 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

La directrice générale / secrétaire trésorière, dépose devant Conseil le rapport du directeur de la brigade incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey du mois d'avril 2020. La mairesse dépose ledit document à la séance.

## 7. TRAVAUX PUBLICS

### 7.1. RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

La directrice générale / secrétaire trésorière, dépose devant Conseil le rapport du directeur des travaux publics de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey du mois d'avril 2020. La mairesse dépose ledit document à la séance.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### **525-05-2020 7.2. DEMANDE DE TRAVAUX AU DOMAINE FORCIER – 109 LAMOUREUX**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande déposée le 11 avril 2020 par le citoyen, demandant de prendre en considération sa demande à l'effet qu'un problème récurrent d'amasement d'eau à l'entrée de son stationnement serait occasionné par la Municipalité;

Il est proposé par monsieur **DOUGLAS BEARD**  
Appuyé par monsieur **JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QU'APRÈS** vérifications faites par un conseiller et le directeur des travaux publics et de voirie, il ne sera pas nécessaire d'entreprendre des travaux quelconques.

**Adoptée**

### **526-05-2020 7.3. DEMANDE DE TRAVAUX AU DOMAINE FORCIER – 130, 6<sup>E</sup> AVENUE**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande déposée le 30 mars 2020 par le citoyen, concerne l'ajout de pierres concassées sur la 6<sup>e</sup> avenue;

Il est proposé par madame **SUZANNE DANDURAND**  
Appuyé par monsieur **DOUGLAS BEARD**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QU'APRÈS** vérifications faites par un conseiller et le directeur des travaux publics et de voirie, de la pierre sera déposée entre les rues Hamel et Forcier;

**QUE** 113 mètres représentent la longueur des travaux par 6 mètres de largeur pour un épaisseur d'environ +/- 150 mm, pour un total, incluant le géotextile, de 5 440 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** la dépense sera prise au fond réservé pour les domaines.

**Adoptée**

### **527-05-2020 7.4. DEMANDE DE TRAVAUX AU DOMAINE FORCIER – 114 RUE MOREL**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande déposée le 22 avril 2020 par le citoyen, aux noms des utilisateurs de la rue Morel, et qui concerne l'ajout de pierres concassées sur la rue Morel;

Il est proposé par monsieur **DOUGLAS BEARD**  
Appuyé par monsieur **ÉRIC PROVENCHER**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QU'APRÈS** vérifications faites par le directeur des travaux publics et de voirie, du rechargement serait nécessaire pour améliorer la qualité de la chaussée et capacité portante de celle-ci;

**QUE** 215 mètres représentent la longueur des travaux par 7,5 mètres de largeur pour un épaisseur d'environ +/- 150 mm, pour un total de 11 172 \$ plus les taxes applicables;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

**QUE** la dépense devrait être prise au fond réservé pour les domaines. Le fond étant épuisé, le Conseil reporte les travaux à l'année 2021 en autant que les argents soient disponibles.

**Adoptée**

### 528-05-2020 7.5. NIVELAGE DES CHEMINS / SOUMISSIONS DÉPOSÉES

**ATTENDU QU'UNE** vidéo d'ouverture des enveloppes a été faite et publiée sur le site internet de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QU'UN** seul soumissionnaire a déposé son offre de service;

Il est proposé par madame **SUZANNE DANDURAND**  
Appuyé par monsieur **SIMON LAUZIÈRE**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QU'APRÈS** vérifications des documents par le directeur de la voirie et la directrice générale, la soumission de J. Noel Francoeur Inc., d'un tarif horaire pour 2020 de 135 \$ et d'un tarif horaire de 135 \$ pour 2021, est déposée devant Conseil;

**QUE** le contrat pour le nivelage des chemins des années 2020 et 2021 est octroyé à J. Noel Francoeur Inc.

**Adoptée**

## 8. HYGIÈNE DU MILIEU

### 8.1. RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE

#### CENTRE DE RÉCUPÉRATION 2020

	PRÉCÉDENTE	CUMULATIF	DIFFÉRENCE	
MOIS	2019	2020		↑ ↓
JANVIER	12,26	16.43	4.17	↑
FÉVRIER	8,64	9.98	1.34	↑
MARS	12,83	11.49	-1.64	↓
AVRIL	10,29			
MAI	10,02			
JUIN	11,20			
JUILLET	11,53			
AOÛT	15,89			
SEPTEMBRE	10,65			
OCTOBRE	10.99			
NOVEMBRE	10.31			
DÉCEMBRE	10.17			
<b>TOTAL</b>	<b>124.61</b>	<b>37.9</b>	<b>5.51</b>	

#### SITE D'ENFOUISSEMENT 2020

PRÉCÉDENTE	CUMULATIF	DIFFÉRENCE
------------	-----------	------------



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

MOIS	2019	2020		↑ ↓
JANVIER	41,70	37.78	-3.92	↓
FÉVRIER	35,08	31.97	-3.91	↓
MARS	31,95	33.79	1.84	↑
AVRIL	57,01	55.03	-1.98	↓
MAI	66,25			
JUIN	44,72			
JUILLET	34,99			
AOÛT	57,32			
SEPTEMBRE	45,20			
OCTOBRE	97.63			
NOVEMBRE	40.54			
DÉCEMBRE	30.84			
<b>TOTAL</b>	<b>583.23</b>	<b>103.54</b>	<b>-2.1</b>	

**Adoptée**

### 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

#### 9.1. RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT

La directrice générale / secrétaire trésorière, dépose devant Conseil le rapport mensuel des activités en inspection de bâtiments de l'inspectrice municipale de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey du mois d'avril 2020. La mairesse dépose ledit document à la séance.

#### 529-05-2020 9.2. MOTION PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 546-1 PLAN D'URBANISME

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement 546 de plan d'urbanisme comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par le conseiller monsieur **SIMON LAUZIÈRE**;

Le projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### Adoptée

#### 530-05-2020 9.3. MOTION PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 547-10 ZONAGE

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement de zonage 547 comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU QUE toutes les dispositions qui sont insérées dans ce règlement d'amendement et qui sont obligatoires pour assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond, ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par la conseillère madame **SUZANNE DANDURAND** ;

Le projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal.

### Adoptée

#### 531-05-2020 9.4. MOTION PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 548-1 LOTISSEMENT

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement 548 de lotissement comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU QUE

toutes les dispositions qui sont insérées dans ce règlement d'amendement et qui sont obligatoires pour assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond, ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'

un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par le conseiller monsieur **ÉRIC PROVENCHER** ;

Le projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal.

**Adoptée**

### 532-05-2020 9.5. MOTION PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 549-1 CONSTRUCTION

ATTENDU QUE

la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement 549 de construction comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE

le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017;

ATTENDU QU'

en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU QU'

un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par la conseillère madame **SUZANNE DANDURAND** ;

Le projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal.

**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### 533-05-2020 9.6. MOTION PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 550-1 PERMIS ET CERTIFICAT

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement 550 de permis et certificats comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par le conseiller monsieur **JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN**;

Le projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal.

#### **Adoptée**

### 534-05-2020 9.7. MOTION PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 579-1 CONDITION ÉMISSION PERMIS CONSTRUCTION

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement 579 de conditions d'émission de permis de construction comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par le conseiller monsieur **SIMON LAUZIÈRE**;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Le projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal.

### Adoptée

#### 535-05-2020 9.8. MOTION PROJET DE RÈGLEMENT CONCORDANCE – 581-1 PIIA

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement 581 concernant un plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après PIIA) comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé pour ce règlement concernant le PIIA;

ATTENDU QUE telle qu'édicté au schéma d'aménagement révisé, les municipalités doivent identifier dans leurs plans et règlements d'urbanisme les éléments d'intérêt patrimoniaux et prévoir des mesures de contrôle via leur règlement de zonage ou un règlement concernant un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ces mesures doivent avoir pour objectif de protéger l'intégrité des ensembles et territoires identifiés au schéma, mettre en valeur et préserver le cachet particulier des éléments architecturaux d'intérêt patrimonial, des rues principales, du noyau villageois et institutionnel;

ATTENDU QUE la Municipalité a identifié également quelques éléments additionnels que ceux identifiés au schéma, recélant des caractéristiques architecturales d'intérêt patrimonial et qui seront ajoutés dans ce règlement;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par le conseiller monsieur **ÉRIC PROVENCHER**;





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Le projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal.

### **Adoptée**

#### **10. LOISIRS ET CULTURE**

##### **10.1. RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – BIBLIOTHÈQUE**

Aucun rapport considérant la fermeture temporaire de la bibliothèque (Covid-19).

##### **536-05-2020 10.2. DON AUX PETITES BOÎTES À LUNCH**

**CONSIDÉRANT QU'UNE** contribution pour la cause des "P'tites boîtes à lunch" de la MRC de Drummond est demandée lors de son organisation du tournoi de golf annuel et afin de venir en aide aux enfants défavorisés qui sont en milieu d'éducation au niveau primaire;

**CONSIDÉRANT QUE** les argents amassés fournissent des déjeuners et des diners équilibrés chaque jour de classe et que l'école Saint-Félix en fait profiter certains de nos petits citoyens;

Il est proposé par monsieur **ÉRIC PROVENCHER**  
Appuyé par monsieur **JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QU'UNE** somme de 400 \$ sera remise à la MRC de Drummond qui remettra ces argents à la Fondation de la Tablee Populaire étant donné la situation particulière de la Covid-19 qui empêche d'organiser le tournoi de golf annuel de l'évènement.

### **Adoptée**

##### **10.3. DÉPÔT D'UNE PUBLICATION / BOURSE DU CEGEP DE DRUMMONDVILLE**

La directrice générale / secrétaire trésorière, dépose devant Conseil le document. La mairesse dépose et explique ledit document à la séance.

#### **11. SUJETS DIVERS**

##### **11.1. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le 8 juin 2020 dès 19 h 30 au lieu habituel des rencontres.

##### **537-05-2020 11.2. OFFICE D'HABITATION DRUMMOND / PRÉPARATION À LA CRISE DU LOGEMENT**

**ATTENDU QU'UNE** demande a été déposée par l'Office d'Habitation Drummond pour un soutien à la communauté en regard avec la crise du logement à venir;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

**ATTENDU QU'UN** formulaire de réponse à choix multiples est donné pour la préparation à la crise du logement et qui sollicite les Municipalités dans le choix des services à offrir;

Il est proposé par madame **SUZANNE DANDURAND**  
Appuyé par monsieur **JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** par la présente, nous confirmons que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey n'offrira aucun service d'hébergement d'urgence et/ou d'entreposage temporaire des biens pour les citoyens se trouvant sans logement;

**QUE** la décision sera évaluée cas par cas pour les citoyens de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

**Adoptée**

12. **RAPPORT DES ÉLUS**

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

538-20-2020 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

Il est proposé par monsieur **DOUGLAS BEARD**  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** la séance soit levée à 20 h 46.

**Adoptée**

\_\_\_\_\_  
Mme Thérèse Francoeur  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Carole Pigeon  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Thérèse Francoeur, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Saint-Félix-de-Kingsey le 4 mai 2020.